



# COMMENT REMPLIR UN DOSSIER DE CANDIDATURE D'UNE UNIVERSITE AMERICAINE

**Niveau Graduate**

**Mars 2020**

**[www.fulbright-france.org](http://www.fulbright-france.org)**



**Niveau post-Licence**



# SOMMAIRE

<b>LE FORMULAIRE DE CANDIDATURE</b> .....	<b>3</b>
A. INFORMATIONS PERSONNELLES.....	3
B. ETUDES ANTERIEURES: <i>EDUCATION BACKGROUND</i> .....	3
C. LANGUES.....	5
D. EXPERIENCE PROFESSIONNELLE .....	5
E. ACTIVITES EXTRA UNIVERSITAIRES .....	5
F. ESSAY / PERSONAL STATEMENT / STATEMENT OF PURPOSE .....	6
<b>LES TESTS D'ADMISSION</b> .....	<b>9</b>
<b>LES LETTRES DE RECOMMANDATION</b> .....	<b>9</b>
<b>VOS RELEVES DE NOTES</b> .....	<b>11</b>
<b>RESUME/CV</b> .....	<b>12</b>
<b>CV</b> .....	<b>15</b>
<b>LES FRAIS DE DOSSIER</b> .....	<b>15</b>
<b>ANNEXES : NOTICES EXPLICATIVES EN ANGLAIS À L'ATTENTION DES UNIVERSITÉS AMÉRICAINES</b> .....	<b>16</b>
FRENCH GRADES EXPLANATION (UNIVERSITY LEVEL) .....	17
TO THE ATTENTION OF AMERICAN UNIVERSITY ADMISSIONS OFFICERS.....	18
THE FRENCH GRANDES ECOLES .....	19

Chaque université américaine admet ses étudiants après examen d'un dossier de candidature comportant un questionnaire détaillé, un résumé de la scolarité, l'exposé d'un projet d'études et des lettres de référence. A ces documents, il faut généralement ajouter des tests d'anglais et des tests d'aptitude que l'on peut passer en France (voir ci-après).

Tout cela suppose un délai de préparation minimum de 10 à 12 mois avant la date prévue pour le commencement des études. Les dates limites de dépôt des candidatures sont en général entre les mois de janvier et mars (vérifiez auprès des universités auxquelles vous postulez pour avoir les dates exactes !).

Bien que les dossiers de candidature varient d'une université à l'autre, il existe dans la plupart des cas un format général. Les universités réclament souvent les mêmes informations de base et les mêmes documents aux candidats. Les explications qui suivent vont vous permettre de vous aider dans la constitution de vos dossiers de candidature. Le soin avec lequel vous remplissez ces dossiers détermine vos chances d'être admis.

## LE FORMULAIRE DE CANDIDATURE

La majorité des universités proposent aux candidats de remplir le **dossier en ligne sur leur site Internet**. Il faudra dans un premier temps créer un compte avec un « login » et un mot de passe.

Ce dossier sera celui de la « graduate school » ou d'une des écoles de l'université (ex. : school of engineering, school of business, etc). Il sera commun à tous les départements de la même école, mais chaque département pourra exiger des informations ou pièces supplémentaires.

Chaque dossier précisera quels types de pièces complémentaires l'université exige : relevés de notes (= *official transcript of records*), photocopies certifiées de vos diplômes, traductions de vos relevés de notes et diplômes effectuées par un traducteur assermenté, lettres de recommandation de professeurs et/ou d'employeurs, CV, etc. Lisez attentivement les instructions et fournissez tous les documents que l'université exige avant la date limite de dépôt des dossiers, car si vous en oubliez certains, votre candidature risque d'être rejetée.

### A. Informations personnelles

Toutes les universités vous demandent des informations personnelles : nom, prénom, nationalité, adresse personnelle et/ou professionnelle, etc.

S'il s'agit d'une université publique on peut également vous demander votre statut de résident. Si vous n'êtes pas de nationalité américaine, vous ne pouvez pas être résident d'un état.

### B. Etudes antérieures: *Education background*

#### ***Undergraduate and graduate records***

Il s'agit de résumer votre parcours académique en indiquant tous les diplômes et formations que vous avez effectué depuis la première année d'études supérieures (même si vous n'avez pas validé de diplôme). Il faudra généralement indiquer le nom de chaque institution fréquentée ainsi que le nom et les dates de chaque formation suivie. On vous demande souvent de commencer par les études les plus récentes. Il sera souvent possible de télécharger chaque « transcript » (relevés de notes) accompagné de sa traduction dans cette partie du dossier.

Si vous devez taper vous-même le nom de l'intitulé de vos diplômes, il ne doit pas être traduit en anglais, conservez le titre en français. Vous pouvez éventuellement donner une explication entre parenthèse :

- Baccalauréat (French national secondary school degree)
- Licence (3-year university degree)
- Master (5-year university degree)

En revanche, si vous devez choisir parmi une liste déroulante, il faudra choisir le diplôme américain qui se rapproche le plus (même s'il n'existe pas d'équivalences officielles de diplômes entre la France et les Etats-Unis). Voici quelques exemples :

- une licence dans les domaines sciences humaines et sociales sera un « Bachelor of arts » (B.A) ; une licence dans les domaines scientifiques (biologie, mathématique) sera un Bachelor of Science (B.S.).
- Un diplôme d'école d'ingénieur sera soit un Bachelor in Engineering (B Eng) soit un Master in Engineering.
- un Master de droit sera un « Juris Doctor », etc.
- Un diplôme d'école de commerce sera plutôt un Bachelor of Business Administration (BBA)

Si vous n'êtes pas sûr(e) indiquez « other degree » (ce sera le cas si vous avez fait deux ans de classe prépa).

N.B. : Il convient de rappeler qu'en dehors des accords interuniversitaires, l'évaluation des demandes d'admission se fait au cas par cas. Dans beaucoup d'universités américaines, la licence peut parfois permettre l'accès aux *graduate studies*. Ce cas de figure est rare dans les universités les plus compétitives. De même la décision appartient aux responsables d'admissions. Si vous êtes en 3<sup>ème</sup> année de licence il est donc nécessaire de vérifier que vous êtes éligible pour postuler en Master's degree avant même de compléter votre dossier de candidature. Certains bureaux d'admission vous répondront directement ou publient les diplômes étrangers qui permettent l'accès en « graduate studies » sur leur site internet (exemple, Cornell : <https://gradschool.cornell.edu/admissions/prepare/international-degree-equivalencies>), d'autres vous demanderont de passer par un service privé d'évaluation (*credential evaluation service*).

SERVICES AMERICAINS D'EVALUATION DE DIPLÔMES ETRANGERS :

[www.aacrao.org/](http://www.aacrao.org/) (American Association of Collegiate Registrars and Admissions Officers)

[www.naces.org/](http://www.naces.org/) (National Association of Credential Evaluation Services)

[www.edupass.org/admissions/evaluation.phtml](http://www.edupass.org/admissions/evaluation.phtml)

### **Academic awards, honors, prizes and publications**

Il s'agit de prix académiques, de mentions ou de savoir si vous avez déjà publié des articles ou ouvrages. Le terme *award* désigne tout prix, récompense ou reconnaissance donnés par votre université ou par un autre sponsor pour votre excellence académique. Si votre université effectue un classement des étudiants et que vous faites partie des premiers, il serait intéressant de le mentionner dans cette partie du dossier (appuyé éventuellement dans la lettre de recommandation d'un professeur). Les mentions peuvent être traduites ainsi :

Mention Très Bien: « very high honors » ou « summa cum laude »

Mention Bien: « high honors » ou « magna cum laude »

Mention Assez Bien: « honors » ou « cum laude »

Si on vous demande d'indiquer un **GPA** (Grade Point Average) et que l'on vous laisse indiquer

l'échelle, indiquez votre dernière moyenne générale sur 20. Si le système exige un GPA « à l'américaine », c'est-à-dire sur 4.0, il existe des sites non-officiels qui calculent votre GPA en fonction de vos notes françaises, comme par exemple celui de WES (<https://applications.wes.org/igpa-calculator/igpa.asp>) qui est gratuit mais qui nécessite d'indiquer vos coordonnées ou [www.scholaro.com/gpa-calculator/](http://www.scholaro.com/gpa-calculator/).

Si vous avez reçu une aide financière ou une bourse de mérite par votre gouvernement ou une autre organisation, précisez-le aussi ici, en donnant le titre spécifique de cette bourse.

Si vous avez publié quelque chose, donner le titre, le nom de la maison d'édition et la date de publication.

### C. Langues

Vous devez être honnête concernant votre niveau d'anglais et votre niveau dans d'autres langues étrangères. L'estimation personnelle de votre niveau d'anglais doit être accompagnée par votre score à un test d'anglais (voir ci-dessous page [#LES TESTS D'ADMISSION](#))

### D. Expérience professionnelle

Dans cette partie du dossier, l'université souhaite déterminer si vous avez travaillé pendant ou après vos études. Si vous avez effectué un travail en tant que bénévole, vous devez le mentionner dans la partie du dossier intitulée « Activités extra universitaires » et non dans cette partie.

Le format généralement utilisé est le suivant (de même que pour le récapitulatif de vos études, l'ordre peut être inversé, c'est à dire du plus récent au plus ancien):

Title of Position	Name and Address of Employer	Nature of Work	Dates
Bank Clerk	BNP Paribas Paris, France	Processing checks	9/2004
Director of Transportation Services	Transport International Grenoble, France	Accounting	7/2005 – 6/2006

### E. Activités extra universitaires

On peut vous demander si vous avez participé à des activités extra universitaires en relation ou sans relation avec votre domaine d'étude pendant ou après vos années d'université. Les activités qui doivent être mentionnées doivent toujours être en lien avec votre demande d'admission. Le but est surtout de montrer vos compétences transversales tel que votre potentiel de leadership (si vous avez été pendant longtemps capitaine de l'équipe de foot ou président d'une association) ; votre engagement civique (si vous faites beaucoup de bénévolat ou d'actions humanitaires) ; etc.

## F. Essay / Personal Statement / Statement of Purpose

Il s'agit probablement de la partie la plus importante et la plus délicate de votre dossier. C'est avec cet exercice que vous allez prouver que vous êtes tout à fait à la hauteur pour étudier dans l'université pour laquelle vous postulez, grâce à :

- Vos expériences passées,
- Vos objectifs académiques et professionnels,
- La cohérence entre votre projet d'étude et le programme spécifique que vous avez choisi dans cette université.

Pour un candidat qui postule pour des écoles professionnelles (par exemple, commerce, droit), on attend de vous d'avoir des objectifs et des projets clairement définis. L'exercice permet de vérifier si votre projet d'études a été établi avec précision et en fonction des moyens offerts par l'université où vous êtes en train de solliciter une admission. Les questions que l'on vous pose varient d'une université à l'autre, voire d'un département à l'autre à l'intérieur de la même université. Certains dossiers donnent très peu d'instructions quant à l'écriture de votre *essay*, d'autres au contraire vous posent des questions bien précises. Il est même possible que l'on vous demande d'écrire plusieurs *essays*, avec un sujet différent pour chaque. Les thèmes que l'on vous demande souvent d'évoquer sont les suivants : vos expériences passées (ne mentionnez pas vos années de lycée, ni votre mention au bac) ; quelles sont vos aspirations professionnelles ; pourquoi vous voulez intégrer cette université et ce programme en particulier.

En général, l'*essay* doit faire un minimum d'une page et demie dactylographiée (police 12, espaces simples) et un maximum de trois pages. Certaines universités vous précisent un nombre de mots maximum, il vaut mieux dans ce cas le respecter.

Quelques conseils supplémentaires concernant le contenu :

- Mentionnez vos activités extra universitaires seulement si elles ont un rapport direct avec votre projet professionnel ou domaine d'études, ou si elles montrent efficacement vos qualités de *leader*.
- Pour chaque université, expliquez les raisons précises pour lesquelles vous avez choisi cette institution et ce programme en particulier. Il n'est pas recommandé d'évoquer le prestige de l'établissement ou son rang dans les classements. Mentionnez plutôt des professeurs (en citant leurs noms) avec qui vous aimeriez prendre des cours ou travailler lors de la rédaction de votre thèse ; les noms des cours qui vous intéressent (encore une fois en citant leurs noms) ; les caractéristiques uniques du programme qui vous plaisent (par exemple le style d'enseignement, les équipements du laboratoire scientifique, ou son lien étroit avec les entreprises) ; ou bien la mission et philosophie de l'université (par exemple son attachement à l'internationalisation, son appartenance à une croyance religieuse, ou ses origines en tant qu'université desservant la communauté afro-américaine), si elles vous attirent. Les universités américaines attachent beaucoup d'importance au concept de « fit » : c'est-à-dire que votre personnalité et vos

compétences correspondent parfaitement à la culture et au programme de l'établissement. Prouvez que vous êtes un bon « fit » !

- Si votre dossier contient quelques lacunes (notes passables, manque d'expérience professionnelle), expliquer pourquoi. Même si cela peut paraître risqué, n'hésitez pas à parler de vos échecs si vous pensez qu'ils vous ont appris quelque chose de positif.
- L'essay étant court, focalisez sur quelques exemples illustratifs de votre parcours et objectifs. Une liste exhaustive est inutile (votre CV est inclus dans le dossier de toute façon) et ennuyeuse pour le lecteur. Ne l'endormez pas !
- Vérifiez que les paragraphes s'enchaînent de façon logique et claire.
- Faites corriger votre texte par un professeur anglophone. Les fautes de grammaire et d'orthographe détournent l'attention du lecteur.

Il existe des ouvrages ou des sites Internet qui vous aident à écrire votre essay (voir une liste ci-dessous). Cependant, nous vous rappelons qu'il s'agit d'un exercice qui permet à l'université de mieux vous connaître et non pas de savoir si vous avez appris votre leçon par cœur. Utilisez ces ressources pour pouvoir avoir une idée de ce que l'on vous demande, mais restez quand même très personnel.

<http://www.petersons.com/graduate-schools/write-graduate-school-essay.aspx>

<https://career.berkeley.edu/grad/gradstatement.stm>

<https://owl.english.purdue.edu/owl/resource/642/01/>

L'information ci-dessous a été préparée par Laura Londoño Pardo, lauréate américaine du programme Fulbright English Teaching Assistant (2017-2018) et volontaire au centre EducationUSA de la Commission Fulbright franco-américaine. Elle a été admise à l'école de droit de Harvard où elle poursuit actuellement un J.D., en partie grâce à son *personal statement* dont elle partage un extrait ci-dessous.

### **Personal Statement for an Educational Pursuit**

*Personal Statements are far longer, and more creative, than Cover Letters. Their purpose is to convey voice, personality, and language capabilities while expressing interest in an educational program or scholarship. (Bachelor's Degree, MBA, JD, Fulbright Scholarship, etc.) These statements are typically around two to four pages double-spaced; however, they are less structured and follow fewer conventions than a cover letter. Depending on the program you are applying to, your personality, the nature of your background, and the conventions delineated by the institution to which you are applying, personal statements can vary substantially. In general, there are three main aspects to include:*

- a. A Hook: some creative introduction that will catch the reader's attention*
- b. A Storyline: a sequence of events that allows you to explain who you are and how your background has prepared you for the educational program you are applying to*
- c. A Purpose: a statement explicitly stating what your goals are*
- d. A Conclusion*

*PERSONAL STATEMENT, Harvard Law School*

*Our shopping list included a scalpel, a can of chafing fuel, and isopropyl alcohol. Five years after arriving in the United States, my mom, my cousin Santiago, and I found ourselves at the local Walmart. Santiago's family— the last of my relatives to leave Colombia— was illegally living in Denver. Santi's mom discovered a growth on her scalp and, given her lack of insurance, her treatment options were limited to my mom's surgical background and our makeshift supplies. Santi and I questioned neither the fact that healthcare was inaccessible to her, nor the notion that family surgeries in the kitchen were ordinary.*

*While my mother's education afforded me the legal standing to reflect on this experience with a certain degree of distance, Santi confronted this troubling reality both at home and in the classroom. He was forced into a limiting ESL curriculum, excluded from activities that required medical physicals, and discriminated by his peers and their families due to the fact that his legal status in the United States was evident and inescapable. By the time he graduated from high school— while I pursued my undergraduate degree — his options were limited to blue-collar jobs due both to his identity and the associated perceptions of his ability to succeed.*

*The injustice existing within my own family drove my desire to mitigate the effects of childhood circumstances on the educational and socioeconomic prospects of disadvantaged children in America. My dual identity afforded me two advantages in this pursuit: a wealth of intimate knowledge pertaining to the lives of American immigrants and minorities, and access to an elite network through which to act.*

*Convinced that inequity could be addressed at one of its origins, I began my efforts in public education, by teaching summer school to low-income students in Denver. Though I enjoyed teaching, I felt that I was making the greatest impact when directly assisting my students in confronting the day-to-day consequences of systemic injustice. I became particularly interested in the intersection of children's law and immigration when one of my 8th graders sought to report her parents for domestic abuse while simultaneously evading their (and her own) deportation. After securing her safer living conditions while eschewing the self-incriminating traps of Colorado's ICE policies, I knew that I wanted to continue learning, understanding, and utilizing the intricacies of the law to defend young people with circumstances similar to many of my family members.*

*Following my summer of formal teaching, I took on a role as the three-year coordinator of the Jones-Zimmerman Academic Mentoring Program in New Haven. At J-Z AMP, I worked towards bridging the gaps between students, their Yale mentors, the school administration, and the public-private partnerships that funded the program. I experienced first-hand the incongruences that exist between the bureaucratic entities that run public programs and the people whom they aim to serve. This experience became more pertinent when I interned at the U.S. Senate the following summer, and it fueled my aspirations to someday work in public policy with the goal of merging the voices of American minorities with political decisions made on Capitol Hill.*

*At Yale, I supplemented my emerging interests with strong undergraduate law courses. My legal seminars provided me with a theoretical lens through which to understand a major tension in American law pertaining to the precedent of power in children's cases: the fact that parents' voices override the state's, and the state's override children's. My study of case and statutory law led me to believe that any positive action to combat this hierarchy must extend beyond the practical aspects of providing educational and legal opportunities to disadvantaged children. Rather, it should involve targeted efforts in drafting new, and reforming existing legislation. With this understanding, I put mind to matter, and wrote my senior thesis arguing in favor of schooling as a Constitutional right. In doing so, I realized that my desire to work on children's behalf could be fulfilled by a career in law and public policy*



*that required research, rhetoric, analysis, and creativity—elements that have always nourished my intellectual curiosities.*

*Last spring, I had the opportunity to engage with Harvard's Immigration and Refugee Clinic through Professor Ardalan's undergraduate seminar at Yale. I was impressed by the proximity between HLS students, legal clients, and policy efforts taking place in jurisdictions throughout the country. I am applying to the JD program at Harvard Law School because I believe that the HLS community will allow me to further cultivate my dual-identity as a Colombian-American advocate while seeking to create equity for future immigrant and minority children in the United States.*

## LES TESTS D'ADMISSION

Pour la plupart des universités, vous devrez soumettre les résultats de deux tests : un test d'anglais et un test d'aptitude général. Chaque université détermine les tests qu'elles demandent.

Pour le test d'anglais, les plus communs sont les suivants :

- TOEFL: [www.toefl.org](http://www.toefl.org)
- IELTS: <http://www.britishcouncil.fr/examen/ielts>
- Quelques universités acceptent les scores au [Duo Lingo English Test](#) qui est plus facile à passer et moins coûteux.

Vérifiez sur le site web des universités auxquelles vous postulez quel(s) test(s) sont acceptés et le score minimum exigé. **Les résultats doivent être envoyés aux universités directement par l'organisme qui s'occupe de l'administration du test** (par exemple pour le TOEFL il s'agit de ETS : <http://www.ets.org/toefl/ibt/scores/send/>). Si vous envoyez vous-même vos résultats, ils ne seront sans doute pas considérés comme valides par l'université.

Pour le test d'aptitude général, il y a des dizaines de possibilités selon votre spécialisation d'études, du MCAT pour les études médicales au LSAT pour les études de droit. Cependant, les deux qui concernent le plus les étudiants internationaux sont les suivants :

- GRE, [www.ets.org/gre](http://www.ets.org/gre)
- GMAT, [www.mba.com](http://www.mba.com) (test souvent exigé par les programmes MBA)

Tous les tests précités peuvent être subis à Paris et dans quelques villes de province. Vous trouverez une explication de leur contenu et les modalités d'inscription sur notre site internet, dans la rubrique « Les tests d'admission » : <http://www.fulbright-france.org> (rubrique « Etudier aux USA »).

## LES LETTRES DE RECOMMANDATION

La plupart des universités vous réclament en général deux ou trois lettres de recommandation. Au moins une d'entre elles doit être écrite par un de vos professeurs qui vous connaît bien et peut évaluer votre travail. Cette lettre devrait insister sur le fait que ce professeur soutient votre projet d'études à l'étranger et pense que vous êtes tout à fait qualifié(e) pour le réussir. Les

autres lettres doivent être écrites par d'autres professeurs ou par des employeurs ou maîtres de stage.

Aux Etats-Unis, la manière de juger un candidat d'après ses lettres de référence n'est pas la même qu'en France. Un professeur ou un employeur français s'emploie en général à multiplier et à varier les adjectifs susceptibles de donner le plus de chances possibles au candidat qu'il recommande. Les Américains sont beaucoup plus intéressés par les faits, c'est-à-dire qu'ils souhaitent avant tout connaître ce que le candidat a réalisé et dans quelles circonstances précises il s'est révélé un *leader*. Il vaut mieux obtenir des lettres très complètes et précises d'assistants d'université ou de chefs de service qui ont supervisé pendant longtemps et de près vos études ou votre travail que d'avoir des lettres vagues de professeurs prestigieux ou de chefs d'entreprise qui ne vous connaissent que par vos notes ou par personnes interposées.

Si le professeur ou la personne à qui vous réclamez la lettre de référence n'est pas habitué(e) à ce genre d'exercice, vous pouvez lui suggérer de développer les points suivants :

- Depuis combien de temps le référent connaît l'étudiant et comment se sont-ils rencontrés ?
- Est-ce que l'étudiant a fait un travail de recherche ou un projet professionnel sous la direction du référent qui mérite d'être mentionné ?
- Est-ce que le référent peut attester de la compétence de l'étudiant dans un domaine particulier ?
- Peut-il/elle témoigner de la capacité de l'étudiant à travailler en équipe ou de façon indépendante ?
- Quelle a été la contribution de l'étudiant au sein de l'équipe dirigée par ce référent, le cas échéant ?
- Quel est – selon le référent – le potentiel de *leadership* de l'étudiant (surtout pour des MBA)?

Si le référent ne pense pas pouvoir rédiger la lettre en anglais, vous devez la faire traduire par un traducteur assermenté.

Vous trouverez ci-dessous une lettre de recommandation à titre d'exemple :

#### 1. L'auteur de la lettre se présente et précise quels sont ses liens avec le candidat

*Mr. Jean Dupont is a student in the degree program at which I am Professor in Atomic/Molecular Physics. (I am also chairman of the physics department, senior researcher in the National Physics Institute, and hold a doctorate from \_\_\_\_\_, where I was a teaching assistant.) Mr. Dupont initiated his graduate program at the beginning of last year and intends to complete it at the end of this year. He has been my student in a course on low temperature physics and a seminar in solid state particles.*

#### 2. Le deuxième paragraphe indique ce que le candidat est en train d'étudier et la valeur de son travail

*Presently, Mr. Dupont is developing a thesis dealing with energy transfer in proton acquisition for hydrogen to helium transformation. Although this institution has limited (but adequate)*

equipment for such experimentation and measurement, he has utilized it with great resource, initiative, intelligence, and application. Indeed, these traits particularly distinguish his character, ambition, and emerging research accomplishments. These attributes have stimulated him to pursue a doctoral degree at an institution abroad with greater laboratory and library resources.

3. Le troisième paragraphe met l'emphase sur les qualités exceptionnelles du candidat, en particulier sur ce qui le distingue des autres étudiants

*Mr. Dupont is one of the most exceptional graduate students whom I have met over the past 20 years of my teaching career. Not only has he used limited local resources with great skill, but he has been effective in establishing better maintenance procedures and wider applications for the equipment the university currently owns. Upon completion of his thesis, there is a strong possibility of its publication in the National Journal of Physics.*

4. La dernière partie indique comment le candidat va se servir des connaissances qu'il aura acquises aux Etats-Unis

*The professional interests of Mr. Dupont primarily concentrate in the theoretical aspects of physics with the objective of developing a teaching and research center. He has already proved a valuable research assistant to me, and is also a part-time instructor at another local school. He promises to be a fine physicist (as a researcher and university professor) and certainly one of distinction should he have the opportunity to develop his skills in an institution with greater, more-developed resources.*

## VOS RELEVES DE NOTES

Il faudra présenter aux universités américaines des copies de vos relevés de notes et diplômes de vos études supérieures, depuis la première année après le Bac. Les documents doivent être certifiés conformes par votre université ou école française, c'est-à-dire, comporter un tampon pour attester de leur authenticité. L'université doit mettre les documents dans une enveloppe scellée, avec le cachet de l'établissement apposé sur la fermeture de l'enveloppe.

N.B. : De plus en plus de bureaux d'admission demandent à ce que ces relevés de notes accompagnés de traductions assermentées soient dans un premier temps scannés et téléchargés dans le dossier de candidature en ligne.

Il sera nécessaire de traduire ces documents en anglais. Vous trouverez un annuaire de traducteurs assermentés sur le site suivant : <http://www.annuaire-traducteur-assermente.fr/>. Certains bureaux d'admission acceptent aussi des traductions validées par votre école en France (sans passer par un traducteur assermenté).

**Attention:** laissez les notes sur une échelle de 20. La plupart des bureaux d'admission connaissent le système de notation français mais au cas où vous pouvez les diriger vers le site du World Education Service (WES) qui donne une échelle de conversion (mais il ne s'agit pas d'équivalences officielles) : <http://www.wes.org/gradeconversionguide/>

Il est aussi utile de fournir un classement ou de demander au professeur référent d'indiquer dans sa lettre une idée de classement (par exemple : ce(tte) candidat(e) fait partie des 50 premiers de sa promotion, etc).

## **RESUME/CV**

Pour les dossiers de candidature aux programmes *Master's degrees*, surtout dans les écoles professionnelles, il vous est souvent demandé d'envoyer un « **resume** » (un CV professionnel succinct). Il suit un format différent de celui utilisé en France. Par exemple, ne mettez pas : votre photo, votre statut marital, votre nationalité, votre sexe, date de naissance ou âge. Limitez-vous à une page recto si possible, sauf instruction contraire de la part de l'université. Les couleurs autres que noir et blanc, ainsi que les images et graphiques ne sont pas appréciés. De plus, ce n'est pas la peine de mentionner vos prouesses avec Microsoft Office (de nos jours, tous les étudiants le maîtrisent).

### La structure :

- Mettez votre prénom et nom en gras en haut de la page, avec en dessous votre adresse postale, numéro de téléphone, et adresse e-mail.
- La première section est « Education ». Listez les noms des établissements d'enseignement supérieur que vous avez fréquentés en ordre chronologique inverse, et les diplômes obtenus. N'essayez pas de traduire le nom de votre école ou université en anglais, sauf si elle a déjà une traduction officielle sanctionnée par l'établissement. Dans ce cas, vous pouvez la citer ainsi : « Université Paris 1 Panthéon Sorbonne (Sorbonne Law School) ». Notez aussi la ville et le pays où se situe l'établissement.

Encore une fois, n'essayez pas de traduire les intitulés de diplômes. Laissez-les en français, mais expliquez à quoi cela correspond (par exemple, Master 1 = fourth year of university studies).

Exemple –

**Université Paris 1 Panthéon Sorbonne** (*Sorbonne Law School*), Paris, France  
*Master 1 in Law (fourth year of university studies), expected June 2015*

Notez aussi si vous avez eu des prix ou récompenses dans le cadre de vos études.

N'indiquez pas votre baccalauréat, sa série, et si vous avez eu une mention, cela n'a pas d'intérêt pour les bureaux d'admission « graduate ».

- La deuxième section est « Professional » ou « Work Experience ». Mettez vos stages et emplois importants, en ordre chronologique inverse. Pour chaque emploi, listez vos projets et tâches sous forme de phrases incomplètes qui commencent par des verbes « d'action » (dont une liste à titre d'exemple se trouve ici : <https://careercenter.umich.edu/article/resume-resources>).

Les sections suivantes couvrent les autres éléments que vous souhaitez mettre en avant, par exemple vos langues étrangères, compétences informatiques, publications, ou éventuellement vos activités extrascolaires.

Dans la section sur les langues étrangères (n'oubliez pas le français !), utilisez la terminologie

suivante pour décrire votre niveau :

- *Basic ou working knowledge*
- *Reading/speaking/writing only* (enlevez le(s) terme(s) qui ne s'applique(nt) pas)
- *Proficient*
- *Fluent*
- *Bilingual*
- *Native speaker*

Ci-dessous, un exemple de CV tiré du site de l'université du Michigan :

# Vivian Perry

515 E. Jefferson, Ann Arbor, MI 48109 | youemail@umich.edu | 734.764.7460

---

## EDUCATION

### University of Michigan | Ann Arbor, MI

**Masters of Arts in Higher Education**, December 20XX  
Concentration: Higher Education Management and Organizations

**Dual Bachelor of Arts with Distinction**, May 20XX  
Sociology & Organizational Studies  
Community Action and Social Change minor

---

## AWARDS

- Multicultural Classroom Facilitation Award, *Center for Research on Learning and Teaching*
  - Distinguished Diversity Leaders Team Award, *Office of the Provost and Human Resources*
  - Central Campus MLK Spirit Award Honoree, *College of Literature Science & the Arts Dean's Office*
  - Patricia Gurin Certificate of Merit in Intergroup Relations, *The Program on Intergroup Relations*
  - Andy and Ellyn Lansing Leader Scholar Award, *Organizational Studies Department*
  - Jordan Harris Social Justice Award, *Organizational Studies Department*
- 

## PROFESSIONAL EXPERIENCE

---

### National Center for Institutional Diversity | Graduate Intern

*University of Michigan, Ann Arbor, MI*

*January 20XX – Present*

- Plan scholarship to practice national conferences to promote effective leadership in higher education, making use of diversity related research
- Develop curriculum to prepare “leaders for diversity” through a yearlong fellowship program
- Collaborate with staff and students in the planning and execution of campus events

### Office of Multi-Ethnic Student Affairs | Program Graduate Intern

*University of Michigan, Ann Arbor, MI*

*September 20XX – Present*

- Developed curriculum for student organizations bring together diverse student leaders on campus in an effort to form partnerships and coalitions that create change
- Advise undergraduate students in developing session agendas for 15-20 participants
- Review student evaluations and develop pre, mid, and post surveys in order to measure student learning outcomes, assist in program evaluation, and develop a sustainable program curriculum

### The Program on Intergroup Relations | CommonGround Projects Manager & Logistics Coordinator

*University of Michigan, Ann Arbor, MI*

*September 20XX – August 20XX*

- Facilitated trainings and workshops for students and student organizations on social identity, intergroup relations and social justice education
- Supervised 4-6 undergraduate and graduate student coordinators during the marketing, recruitment, and community building activities in order to promote a sense of community
- Interviewed and selected 20 facilitators and assisted in their growth and development each term
- Assessed and improved programmatic structure and training curriculum
- Oversaw the communication, development, and execution of up to 60 workshops per year
- Managed the scheduling, recruitment, interviews, and deliberation of up to 50 applicants per year

Voici d'autres exemples de CV :

[https://owl.purdue.edu/owl/job\\_search\\_writing/resumes\\_and\\_vitas/index.html](https://owl.purdue.edu/owl/job_search_writing/resumes_and_vitas/index.html)

<https://gradschool.cornell.edu/academic-progress/pathways-to-success/prepare-for-your-career/take-action/resumes-and-cvs/>

[http://hwpi.harvard.edu/files/ocs/files/masters\\_resume\\_cover\\_letters.pdf](http://hwpi.harvard.edu/files/ocs/files/masters_resume_cover_letters.pdf)

## **CV**

Pour les programmes doctoraux et certains *Master's degrees* axés sur la recherche, on peut vous demander un CV (curriculum vitae) au lieu d'un « *resume* ». Ce document est plus long (en général deux pages pour les personnes en début de carrière), et met davantage l'accent sur vos projets académiques et de recherche. En plus des sections citées ci-dessus (voir « Resume »), il doit inclure les éléments suivants :

- Le titre de votre mémoire ou dissertation et le professeur qui a supervisé vos recherches ;
- Les cours que vous avez suivis pendant vos études (en citant les plus intéressants) ;
- Vos projets de recherche ;
- Vos publications en plus de détail ;
- Les conférences académiques auxquelles vous avez participé ;
- Les associations professionnelles auxquelles vous appartenez ;
- Les cours que vous avez enseignés ;
- Les noms et coordonnées de trois personnes référentes (professeurs ou employeurs).

Vous trouverez d'autres conseils et des CV modèles sur les sites suivants :

<https://studentaffairs.duke.edu/career/online-tools-resources/career-center-skills-guides/curriculum-vitae>

<http://www.grad.illinois.edu/sites/default/files/pdfs/cvsamples.pdf>

<https://www.pomona.edu/administration/career-development/how-to/write-curriculum-vitae>

## **LES FRAIS DE DOSSIER**

Les frais de dossier vont de 50\$ à quelquefois plus de 100\$ et ne vous seront pas remboursés si vous n'êtes pas admis. Ces frais sont payables habituellement par carte bancaire.

## **ANNEXES : NOTICES EXPLICATIVES EN ANGLAIS À L'ATTENTION DES UNIVERSITÉS AMÉRICAINES**

Les notices qui suivent peuvent être jointes à votre dossier d'admission, afin d'aider les responsables des bureaux d'admission des universités américaines à mieux comprendre le système d'enseignement en France. Cependant, il ne s'agit pas de documents officiels.

### **Sommaire:**

#### 1. *French Grades Explanation*

Il s'agit d'une explication du système de notation à la française, surtout au niveau universitaire, complétée par des correspondances avec la notation américaine.

N.B.: Nous vous rappelons qu'il n'y a pas de texte officiel qui établirait des équivalences entre notation française et américaine. Les informations contenues dans ce document n'ont qu'une valeur informative.

#### 2. *To the Attention of American University Admissions Officers*

Il s'agit d'une note destinée aux universités américaines leur indiquant quels organismes sont habilités à certifier vos photocopies et traductions.

#### 3. *The French Grandes Ecoles*

Il s'agit d'une explication du système des grandes écoles françaises, système qui n'existe pas aux États-Unis.



## **FRENCH GRADES EXPLANATION (UNIVERSITY LEVEL)**

Grades in France are usually awarded on a scale of 0 to 20, but traditionally grades higher than 16 are rarely awarded. At the university level, the passing grade that allows candidates to obtain credits for each subject is 10 out of 20. A student is considered to have passed the year when the combined weighted average of all his or her grades for that year comes to at least 10. Honors can be given from grade 12 (*mention: Assez Bien*), but it might depend on each school.

There is no official grade equivalences between France and the United States. One unofficial interpretation of the French 0-20 scale in terms of American grading standards can be found on the website of the World Education Services, WES, <http://www.wes.org/gradeconversionguide>, member of the National Council for the Evaluation of Foreign Educational Credentials.

Here are some descriptions of the ECTS grading system by French Higher Education Institutions:

[www.ircom.fr/wp-content/uploads/2016/01/Grading.Scale\\_.pdf](http://www.ircom.fr/wp-content/uploads/2016/01/Grading.Scale_.pdf)

[www.univ-catholille.fr/sites/default/files/fichiers/Programs/Grading-Scale.pdf](http://www.univ-catholille.fr/sites/default/files/fichiers/Programs/Grading-Scale.pdf)

Extract from Sciences Po Paris's academic rules: "When students are awarded ECTS credits they also receive an alphabetical grade reflecting the quality of their work in the course. Of the students receiving credit for the course, the first 10% are given an A, the following 25% a B, the next 30% a C, and the next 25% a D, while the remaining 10% of students get an E. The letters therefore represent the relative ranking of the students in each course. Finally, the letter F is used for students who have failed to receive credit for the course."

## TO THE ATTENTION OF AMERICAN UNIVERSITY ADMISSIONS OFFICERS

With few exceptions, French schools and universities do not deliver original transcripts, other than the single copy given to students for their personal records. The EducationUSA Advising Center of the Franco-American Commission is therefore often asked by French students applying to American universities to certify photocopies and translations of their diplomas and transcripts. **Neither we, nor the American Embassy in Paris, nor any other American agency in France can perform this kind of service.** Consequently, the EducationUSA Advising Center advises applicants to American universities to use the procedures listed below.

The Adving Center recommends that you consider documents certified by these services as valid copies and translations.

Photocopies of French diplomas and transcripts can be certified by the French schools, universities or "grandes écoles" which conferred them, upon presentation of the originals.

Translations can be obtained from an official French certified translator ("traducteur assermenté").

EducationUSA Advising Center  
Fulbright France  
[www.fulbright-france.org](http://www.fulbright-france.org)





## THE FRENCH GRANDES ECOLES

*Grandes écoles* are very selective and prestigious institutions of higher education, offering degree programs in a variety of fields, from engineering to business to political science. They have fewer students (from 300 to 4,000) and are more specialized than universities.

A complete list of public *grandes écoles* can be found on the website of the French Ministry of Education: [www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20268/liste-des-grandes-ecoles-et-des-grands-etablissements.html](http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20268/liste-des-grandes-ecoles-et-des-grands-etablissements.html)

A list of public and private *grandes écoles* that are members of the *Conférence des Grandes Ecoles*<sup>i</sup> can be found here: [www.cge.asso.fr/listings/](http://www.cge.asso.fr/listings/)

A list of engineering schools that are often considered as “Grandes Ecoles” can be found here: [www.cdefi.fr/en/schools-of-engineering](http://www.cdefi.fr/en/schools-of-engineering)

A list of Business schools (including “Grandes Ecoles”) with trainings recognized by the state: [www.cefdg.fr/fr/ecoles-et-formations-visees](http://www.cefdg.fr/fr/ecoles-et-formations-visees)

### ADMISSION TO THE GRANDES ECOLES

Whereas public university enrollment is open to all students who have passed the *baccalauréat* (secondary school exit exam), admission to the *grandes écoles* is competitive, usually based on difficult qualifying examinations.

After the *baccalauréat*, students interested in attending a *grande école* must first apply for admission to a two-year preparatory program (*classes préparatoires* or *prépas*), offered by high schools and private institutions, to study for the competitive entrance examinations. The *classes préparatoires* are considered to be part of the higher education system. At the end of the program, should a student not gain entrance to a *grande école* (or simply decide not to attend one), he or she is considered to have completed the first two years of an undergraduate degree, and can transfer to university as a third-year student.

If after two years of *classes préparatoires*, a student is not admitted to the *grande école* of his or her choice, it is perfectly acceptable to stay for a third year and retake the entrance exams.

As of 2007, each year of *classes préparatoires* is worth 60 credits in the European Credit Transfer and Accumulation System (ECTS), for a total of 120 credits after two years. Students can then transfer into the 3<sup>rd</sup> year of a Licence degree (3-year undergraduate degree).

It is important to note that the academic quality of these *classes préparatoires* is very high. Students have an intense workload and are graded very severely. Although only the best and brightest students are allowed to pursue the *classes préparatoires*, their grades are usually low (most of the time under 10 out of 20) in order to motivate them to do their best. The appraisals

made by each professor on the academic transcripts, as well as his or her *baccalauréat* results, often give a better idea of a student's performance than do his or her grades.

A few *grandes écoles*, however, do not follow this system: some require that students take the entrance exam immediately after high school; some select students by written applications; others host the *classes préparatoires* themselves.

## DURATION OF STUDIES

The usual duration of studies at a *grande école* is three years, for a total of five years of higher education. The program often includes mandatory professional internships and/or study abroad. The degree obtained can be considered equivalent to an American Master's.

The *grande école* curriculum is theoretical and broad-based, designed to provide students with a solid grounding in interrelated fields for practical application in the workforce. For example, students at a school of engineering will take classes in mathematics, physics, computer science, biology, chemistry, electronics, and mechanics.

For further information on *grandes écoles*, please contact the Franco-American Commission (see below) or the

**Conférence des Grandes Ecoles:**

**Tel: 33-1 46 34 08 42**

**Website:** <http://www.cge.asso.fr/>



---

<sup>i</sup> The Conférence des Grandes Ecoles is a representative association open to all *grandes écoles* which meet certain membership criteria (student enrollment, research activities, international presence, etc.).

EducationUSA Advising Center

Fulbright France

[www.fulbright-france.org](http://www.fulbright-france.org)

